



Association La Foulée Rochetoirinoise

Compte rendu du Conseil d'Administration du 03 novembre 2021

**Ordre du jour :** Election du bureau de la Foulée Rochetoirinoise pour ces 3 prochaines années

**Présents :**

BRUNO-MIGNOT Jocelyne,  
BRUNO-MIGNOT Roger,  
DELIGNIERES Michèle,  
FOUCHIER Marc,  
GAILLARD Monique,  
HAMAÏDE Michel,  
HOLLARD Jacqueline,  
MATTANT Marc,  
MORETTON Danièle,  
MORETTON Pierre,  
NOE Nicole,  
THOMAS Sylviane,  
VERBRUGGEN Pascal.

**Postes pourvus :**

Trésorier : Michel HAMAÏDE  
Trésorière adjointe : Nicole NOE  
Secrétaire : Marc FOUCHIER  
Secrétaires adjointes : Michelle DELIGNIERES et Sylviane THOMAS  
Vices Présidents : Roger BRUNO-MIGNOT et Pascal VERBRUGGEN

**Postes non pourvus :**

Absence de volontaires pour le poste de Président

**Rappels et débats :**

Rappel de l'obligation statutaire pour notre association d'avoir un président, ainsi que notamment de l'obligation réglementaire pour les associations pour détenir un compte bancaire,

Rappel des obligations contractuelles envers la Fédération (dont contrat balisage sur 4 ans), et des incidences dans l'hypothèse d'une dissolution de notre association. En particulier perte de la cagnotte financière de 10 K€ qui serait versée intégralement à la fédération.

Discussion sur les alternatives de maintien d'une activité de randonnée en cas de dissolution de notre association.

Fonctionnement actuel de notre association avec des commissions par activités pour les groupes suivants : randonnées (mardi, jeudi, marche nordique), balisage associatif. A ce titre, il a été suggéré en réunion que la constitution de commissions par activité (randonnées, balisage associatif, manifestations/animation, rando des tartines, théâtre) avec un responsable par groupe puisse le cas échéant faire émerger un volontaire pour le poste de président de notre association. Ce projet d'organisation sera présenté lors de la prochaine AG.

### **Décision**

En l'absence de volontaires pour la présidence de notre association, le CA décide de convoquer une nouvelle Assemblée Générale de l'association avec l'ensemble des adhérents pour trouver tout volontaire pour la présidence (l'organisation de commissions avec un responsable sera proposée lors de cette AG).

**En cas d'échec, se tiendra (le même jour et à la suite de l'AG précédente) une AG extraordinaire ou il sera proposé la dissolution de l'association La Foulée Rochetoirinoise.**

Celle-ci est fixée le : **mercredi 24 novembre à 19 h**

Une convocation des adhérents pour cette AG et AG extraordinaire sera transmise avant la fin de cette semaine.

Lieu : salle de réunion de l'association.